CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

INSTITUT DE VANVES

Martine Dalmas

Agrégation externe d'allemand

Grammaire

Corrigé du devoir n° 2

La raison du retard avec lequel je vous fais parvenir ce corrigé est la même que celle que j'ai indiquée pour le devoir n° 1. Je vous renvoie donc à mes remarques figurant dans le corrigé de ce devoir.

Le sujet à traiter porte sur « les bases de GN dérivées de verbes » : il s'agit par conséquent des noms dérivés de verbes à l'aide de moyens de dérivation, que nous définirons ci-dessous, mais également des participes faisant office de noms, les participes dits « substantivés ». Le sujet donné invite à distinguer trois niveaux : morphologique, syntaxique et sémantique ; je vous propose donc de structurer le commentaire selon ces trois niveaux.

1. Morphologie

Les procédés de dérivation d'un nom à partir d'un lexème verbal sont de deux types :

- dérivation avec suffixe
  le suffixe détermine le genre du nom dérivé
- dérivation sans suffixe (ou « à suffixe ø », selon les auteurs)
  - sans modification du radical
  - avec modification du radical

1.1. Les dérivés avec suffixes

Ils sont de plusieurs *types* dans le texte

- suffixe *-ung* :

Il est de loin le plus fréquent, qui sert à former des noms féminins :
l. 2. *Vergegenwärtigung* ; l. 5, 6, 16 et 26 *Vertreibung* ; l. 6 *Stiftung* ; l. 6 et15 *Versöhnung* ; l. 13 *Vergeltung* ; l. 16 *Mitverantwortung* ; l. 19 *Umschreibung* ; l. 21 et 24 *Erinnerung* ; l. 22 *Voraussetzung* ; l. 24 *Emotionalisierung* ; l. 25 *Erzählung*
Cette fréquence dans le texte est aussi le reflet de la fréquence dans la langue et dans l'usage.

- suffixe *-er* ou *-erin* :

Dans le cas de *-er*, il s'agit d'un suffixe servant à dériver des noms désignant des agents (trait [+hum], masculin désignant des êtres de sexes masculin, ou neutralisation de l'opposition de genre) ou des instruments (trait [-hum]). Dans le cas du suffixe *-erin*, il s'agit de noms féminins, désignant des êtres de sexe féminin.

Dans notre texte, nous n'avons que des noms d'agents : l. 5 *Vorgeherin* (féminin) ; l. 23 *Erinnerungsforscherin* (féminin) ; l. 25 *Täter* (masculin pluriel, qui désigne ici en fait des êtres masculins et féminins).[1]

- suffixe *-t* :

Ce suffixe n'est plus productif en langue actuelle. Il a servi à dériver des noms féminins. Son emploi va souvent de pair avec une modification du radical du verbe (voyelle et/ou consonne).
Un seul exemple dans le texte : l. 6 et 25 : *Flucht,* dérivé du verbe *fliehen.*

- suffixe *-e*

Il n'est plus non plus productif en langue actuelle. Il a servi à former des noms féminins.
Deux exemples dans le texte : l. 13 et 18 *Rache* ; l. 22 *Nachfolge*

1.2. Les dérivés sans suffixe

Il s'agit de radicaux verbaux (lexèmes 'nus') employés comme noms. Ces noms sont masculins.

- dérivés sans modification du radical

Le texte en comporte plusieurs : l. 7 *Punktsieg* ; l. 9 *Aufruf* ; l. 11 *Anlass* ; l. 13 et 17 *Verzicht* ; l. 20 *Umbau*

- dérivés avec modification du radical

l. 4 *Fischzüge*

On peut ranger dans cette catégorie des « sans suffixe », les cas de « substantivisation » :

- substantivisation d'infinitifs

Il s'agit alors de noms neutres : l. 10 *Vorhaben* ; l. 23 *Täterbewusstsein*.

- substantivisation de participes

Dans notre texte nous n'avons qu'un participe 2, utilisé au pluriel, donc avec neutralisation de l'opposition de genre : l. 8 *die Vertriebenen*

Reste le cas de *Leid* (l. 15), qui n'est PAS un dérivé de verbe (il serait d'ailleurs illogique qu'il soit neutre), mais un dérivé d'un ancien adjectif *leid.*

2. Syntaxe

Sur le plan syntaxique, il est intéressant de remarquer deux choses :

- le nom dérivé de verbe peut « hériter » de la valence de celui-ci ;
- cet « héritage » est toutefois partiel et subit le plus souvent des modifications au niveau de la forme des actants.

Voici quelques exemples :

- - Le nom hérite souvent des compléments du verbe : les compléments prépositionnels gardent le plus souvent leur forme, les compléments casuels (y compris le sujet), en revanche, sont alors des compléments au génitif. Pour les compléments prépositionnels, on peut citer *Aufruf gegen das Vorhaben* (l. 9-10) ou *Verzicht auf Rache und Vergeltung* (l. 13) ou encore *Erzählung von Flucht und Vertreibung* (l.

[1] En revanche, l. 21 *Gewinner-* et *Verlierer-* sont des noms non-actualisés puisqu'ils constituent le premier constituant d'un composé ; ils ne sont donc pas « bases de GN » et n'entrent pas dans le cadre de notre sujet.

25-26). Pour les compléments au génitif, on a un génitif renvoyant à l'objet (*genitivus objectivus*) avec *Emotionalisierung der Erinnerung* (l. 24) ou *Umschreibung der Kriegs- und unmittelbaren Nachkriegsgeschichte* (l. 19) ou encore *Umbau der kollektiven Erinnerung* (l. 20-21).

Deux aspects intéressants sont à noter :

- le cas où le nom dérivé est précédé d'un possessif qui renvoie à un actant, par ex. *ihrer Vergegenwärtigung*, l. 1-2 (= objet) ;
- le cas où un actant est intégré dans le nom dérivé, par ex. *Heimatvertriebenen,* l. 12 (= *aus der Heimat* ; lieu) ou *Erinnerungsforscherin* (= *zum Thema 'Erinnerung'* ; domaine).

Phénomène de compactage de l'information, procédé d'économie.

- - Dans de nombreux cas, le nom peut s'employer sans aucun complément, même lorsque le verbe dont il est dérivé avait un complément obligatoire : c'est le cas par ex. de *Vertreibung* (l. 5, 6), de *Stiftung* (l. 6), de *Versöhnung* (l. 15) ou de *Täter* (l. 25).

3. Sémantique

D'un point de vue sémantique, les noms dérivés de verbes peuvent désigner :

- des animés ou des non-animés ; dans le premier cas, l'opposition de genre fonctionne au singulier et correspond à l'opposition de sexe (sauf dans les cas où le masculin neutralise l'opposition et fonctionne comme forme non-marquée).
- des processus : *Erinnerung, Versöhnung*
- des actions (avec agent, qui n'est en principe pas mentionné) : *Umbau, Flucht, Erzählung*
- le résultat de processus ou d'actions : *Stiftung, Aufruf*
- des agents : *Täter* (= l'agent par excellence !), *Vorgeherin*
- des patients : *Vertriebene*

On constate sur le plan syntaxique comme sur le plan sémantique le maintien d'un certaine parenté de ces noms avec le verbe dont ils sont dérivés.